



Que mettre dans mon sac transparent ?

Les plastiques

Les bouteilles transparentes (eau, soda, jus de fruits), les flacons opaques et les bidons (y compris les bouteilles d'huile). Les bouchons, eux-mêmes recyclables, doivent être laissés sur les bouteilles !

L'acier et l'aluminium

Les boîtes métalliques sans restes (boîtes de conserve et de boissons), les barquettes en aluminium propres, les aérosols et les bidons métalliques (sauf ceux ayant contenu des produits dangereux ou inflammables comme l'huile de moteur, l'essence, et les produits corrosifs).

Les papiers-cartons et briques alimentaires

Les journaux, les magazines, les prospectus (n'oubliez pas d'enlever les films plastique enveloppant les revues), les cartons et sur-emballages vides, les briques alimentaires (elles peuvent être écrasées).

Les cartons, en petite quantité uniquement, peuvent être mis dans les sacs de tri. Pour les gros cartons ou en grande quantité, ils devront être amenés à la déchèterie communautaire.

Qu'est-ce que je ne dois pas mettre dans mon sac transparent ?

- le verre
→ est à déposer dans les bornes d'apport volontaire

- les films et sacs plastiques
- les pots de yaourt et de crème
- les barquettes en plastique même propres
- le polystyrène, les boîtes d'œufs
- les produits d'hygiène (coton tiges, couches pour bébé, etc..)
- les restes de cuisine
- les emballages et les papiers souillés
- les petites jouets (ex : cadeau des œufs en chocolat)
→ sont à mettre dans le sac noir (ordures ménagères)

- les produits toxiques ou ayant contenu des produits toxiques...
- les vêtements
→ sont à amener à la déchèterie communautaire

- les emballages de médicaments (même vides !)
→ sont à déposer chez votre professionnel de santé